

"Louange à Dieu. Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Cher peuple.

Je t'adresse aujourd'hui, à l'occasion de la glorieuse fête du Trône, qui coïncide, cette année, avec le cinquantenaire de l'Indépendance, un discours qui Me paraît devoir être celui de la confiance confortée et renouvelée, confiance d'abord en soi-même et en son identité propre, pour en assurer une meilleure protection, confiance, ensuite, dans les potentialités et les acquis du pays, afin de les consolider et de les développer et enfin, confiance en l'avenir qui doit être abordé avec assurance et détermination.

C'est avec une grande fierté que nous mesurons la densité et la richesse du bilan établi au terme des étapes qui ont été franchies, en l'occurrence les réalisations que notre pays a inscrites à son actif, les chantiers que Nous avons ouverts, les réformes et autres initiatives que Nous avons lancées, confortant ainsi les vastes espoirs et aspirations qui nous animent. Cette fierté n'a d'égale que Notre profonde conviction que ce que nous avons accompli, nous le devons, pour l'essentiel, à la clarté de la vision qui balise et régit notre projet de société, à notre ferme volonté d'en consolider les fondations, ainsi qu'à notre foi inébranlable dans notre identité, nos potentialités et notre avenir.

Cher peuple.

Le devoir de fidélité à notre histoire, autant que notre volonté constante de raffermir la confiance dans le présent et l'avenir de la nation, ont trouvé une éclatante illustration dans les différentes manifestations, tant officielles que populaires, que notre pays a connues tout au long de l'année écoulée, en commémoration du Jubilé d'or de l'Indépendance et du cinquantenaire de la création de nos Forces Armées Royales.

En exprimant la fierté que nous inspire notre histoire, en rendant hommage à ses épopées héroïques et en illustrant la forte symbiose qui unit le Trône et le peuple, ainsi que la fidélité immuable aux symboles qui incarnent cette union, Nous avons une pensée émue et déférente pour le héros de la libération, Notre vénéré Grand-Père, Sa Majesté le Roi Mohammed V, que Dieu L'ait en Sa sainte miséricorde. Nous nous inclinons également, avec révérence, devant la mémoire du Bâtitteur du Maroc moderne, Notre défunt père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu sanctifie Son âme.

De même, nous prions pour le repos éternel des valeureux combattants et martyrs de la nation qui ont fait don de leur vie pour la grandeur du Maroc,

la sauvegarde de ses valeurs sacrées et la défense de l'intégrité de la patrie. A cet égard, Nous tenons à rendre un vibrant hommage à nos Forces Armées Royales, aux forces de la Gendarmerie et de la Sûreté, ainsi qu'aux Forces auxiliaires et à la Protection civile, stationnées aux confins du Royaume, en gardiens vigilants de la sécurité et la quiétude des citoyens.

Cher peuple.

Confiant en nous-mêmes et en l'avenir de notre pays, nous avons veillé à faire une lecture courageuse, objective et exhaustive de notre passé. Notre souhait a été que cette lecture serve principalement à identifier les atouts et les faiblesses qui ont caractérisé notre marche sur la voie du développement, et à tirer les enseignements qui s'imposent, en vue de consolider, en toute confiance et en toute lucidité, nos choix et orientations pour l'avenir.

C'est ainsi que Nous avons approuvé la publication du Rapport final de l'Instance Equité et Réconciliation, mû en cela par la volonté de conforter la confiance nationale. Nous avons, à cet égard, chargé le Conseil consultatif des Droits de l'Homme d'assurer le suivi et la mise en œuvre des recommandations contenues dans ledit rapport, et ordonné aux pouvoirs publics de faciliter l'accomplissement de cette mission, chacun dans son domaine de compétence, de sorte que Nous puissions consacrer l'Etat de droit et faire prévaloir l'équité.

C'est dans le même cadre que Nous a été soumis, le rapport élaboré par un groupe d'intellectuels et d'universitaires marocains, et qui fait le point des étapes franchies par notre pays au cours du demi-siècle dernier, en matière de développement humain. L'objectif, à partir de cette évaluation, est d'approfondir le débat général sur les politiques publiques nationales susceptibles d'être mises en œuvre pour les deux prochaines décennies.

Partant de cette approche confiante et résolument tournée vers l'avenir, et mû par un patriotisme sincère et une unanimité nationale sans faille, Nous avons, au cours de l'année passée, pris une série de décisions et lancé de nombreuses initiatives en vue du règlement rapide et définitif de la question qui constitue notre première cause nationale.

Ainsi, avons-Nous décidé de présenter une proposition concernant l'octroi, à nos provinces du Sud, d'un statut d'autonomie, dans le cadre de la souveraineté du Royaume du Maroc, de son unité nationale et de son intégrité territoriale.

Nous avons consulté, à cet égard, les partis politiques, auxquels Nous tenons, d'ailleurs, à rendre hommage pour les bonnes dispositions et

l'esprit d'engagement sincère dont ils ont fait preuve à cette occasion. Leur attitude illustre, si besoin est, la volonté qui anime le Maroc, dans toutes ses composantes, de clore définitivement ce dossier, pour consacrer tous ses efforts et son énergie au processus de développement global, et faire avancer la construction de l'Union du Maghreb, en tant que choix incontournable que dictent tout naturellement la voix de la sagesse, la logique de l'histoire, ainsi que l'inéluctabilité d'un avenir commun.

Nous avons annoncé, depuis la ville de Laâyoune qui Nous est chère, l'installation du Conseil Royal Consultatif pour les Affaires Sahariennes, dans sa nouvelle composition et avec ses attributions élargies, qui devront lui permettre d'être constamment en mesure d'intégrer en son sein tous les éléments les plus actifs dans nos provinces du Sud. A cet égard, Nous l'avons chargé de Nous soumettre sa conception du projet d'autonomie et de Nous proposer les différentes initiatives susceptibles de favoriser le développement économique, social et culturel de ces contrées si précieuses de notre Patrie.

Nous avons également insisté sur la nécessité pour cette institution de rester ouverte à toutes les sensibilités et à toutes les tendances, de sorte à traduire les aspirations de tous les fils de la région, qu'ils soient résidents dans nos provinces du Sud, ou de retour dans la mère patrie, toujours clémente et miséricordieuse.

C'est, pour Nous, un réel motif de fierté que de voir l'accueil favorable qui a été réservé à l'initiative marocaine, de la part des pays et des instances ayant un rôle influent au sein de la communauté internationale. En effet, ceux-ci sont, désormais, convaincus du bien-fondé de notre revendication et de la nature équilibrée de notre position, en faveur d'une solution politique négociée et définitive à cette question. A cet égard, nous resterons mobilisés en permanence pour faire aboutir cette initiative dans un cadre partenarial élargi et crédible. En outre, nous ne nous laisserons jamais de tendre la main à tous ceux qui font preuve de bonne volonté, et d'appeler sincèrement à déshypothéquer l'avenir commun qui nous lie à nos voisins. Cher peuple.

Notre ferme attachement à la préservation de notre unité nationale et notre intégrité territoriale se fonde sur les solides liens de confiance mutuelle unissant le Trône et les différentes composantes de la nation. Il n'a d'égal que Notre détermination à consolider l'édifice de la démocratie, à renforcer l'ancrage de l'Etat de droit et à poursuivre la marche que Nous conduisons sur la voie du développement, convaincu que Nous sommes du caractère concomitant et complémentaire des deux processus de démocratie et de développement.

Aussi, cher peuple, avons-Nous toujours tenu à ce que le sentiment de confiance règne dans tous les aspects de la vie nationale, confiance entre les acteurs politiques, régie par les institutions et garantie par la loi, confiance dans le pays et dans ses potentialités, apte à libérer les énergies et à stimuler l'esprit d'initiative et la volonté de s'investir dans le processus de développement, et, enfin, confiance partagée entre nous.

Nous rendons grâce à Dieu d'avoir pu accomplir, dans les domaines institutionnel et politique, des réformes fondamentales et déterminantes, qui ont insufflé un nouveau dynamisme et conféré un contenu singulier à l'expérience démocratique de notre pays. Aujourd'hui, Notre vœu est d'inscrire la pratique démocratique dans la normalité quotidienne, avec tout ce que cela suppose, comme engagement responsable, de la part de tous les acteurs politiques.

Dans le cadre des pouvoirs que Nous confère la Constitution pour veiller au bon fonctionnement des institutions et pour préserver les droits individuels et collectifs, Nous n'hésiterons pas à emprunter toutes les voies de réforme nécessaires et à prendre toutes les dispositions que dictent la conjoncture actuelle et l'intérêt suprême de la nation, agissant ainsi en parfait accord avec l'unanimité nationale.

Mû par une pleine confiance dans tes élites, ta jeunesse et l'avenir de ton pays, nous aborderons, cher peuple, au cours de l'année prochaine, de nouvelles échéances électorales, qui seront déterminantes. Nous les voulons exemplaires et à la mesure des ambitions qui Nous animent en matière de renforcement de la pratique démocratique, fondée sur le vote et soumise au verdict des urnes.

Les prochaines élections législatives constitueront un autre test à l'aune duquel seront jugées notre expérience politique et la pertinence de notre choix démocratique. Il est, donc, impératif pour nous tous de partir du principe que ces échéances seront, pour toi, une occasion propice d'exprimer ta volonté, d'exercer ton droit constitutionnel et d'accomplir ton devoir national. En effet, la démocratie serait vidée de sa substance sans la participation des citoyens aux élections, et sans que les électeurs ne fassent par eux-mêmes le choix de leurs représentants, favorisant ainsi l'émergence de la majorité qui se verra confier la mission de gérer les affaires publiques. En effet, plus qu'un simple témoignage, le vote est un devoir qu'il faut assumer.

Dans le même ordre d'idées, Nous avons accueilli et hautement apprécié les réactions positives et les propositions constructives concernant Notre décision de conférer à nos citoyens résidant à l'étranger le droit de représentation au sein du Parlement.

Attaché que Nous sommes à ce que les membres de cette communauté aient l'occasion de contribuer à la vie politique, économique et culturelle nationale, Nous avons jugé bon de commencer par mettre en place, au cours de l'année prochaine, le Conseil supérieur de la Communauté marocaine à l'Etranger, alliant, dans sa composition, les exigences de compétence, de crédibilité et de représentativité, et ce, parallèlement à la poursuite de l'examen des différentes propositions faites à cet égard, ainsi qu'à l'approfondissement de la réflexion sur les moyens les plus efficaces pour mettre en œuvre Notre décision en la matière.

A cet égard, chacun doit garder à l'esprit que les élections ne sont pas une fin en soi, mais plutôt un moyen de relever les grands défis qui se posent à la nation, et de trouver des solutions concrètes aux problèmes réels que rencontrent les citoyens, solutions qui ne doivent pas rester tributaires des joutes électorales. Aussi, appelons-Nous tous les acteurs économiques et sociaux à poursuivre leurs efforts et à s'acquitter pleinement des responsabilités qui sont les leurs, en restant à l'abri d'éventuels effets pervers de la conjoncture électorale.

Nous nous attendons, donc, à ce que l'année qui nous sépare des échéances électorales soit une période féconde et fructueuse, foisonnant de moments privilégiés de débat démocratique, et marquée notamment par un effort imaginatif et constructif permettant de mettre en chantier une nouvelle génération de réformes et de projets à même de consolider les acquis et de donner une nouvelle impulsion aux actions entreprises pour améliorer nos indicateurs économiques et sociaux.

Cette année coïncide, également, avec le trentième anniversaire de l'adoption, en 1976, de la Charte communale, revue et complétée en 2002. C'est là une occasion qu'il nous faut saisir pour procéder à une évaluation de notre expérience en matière de démocratie locale, et explorer les possibilités d'élargissement de l'espace de la pratique démocratique et d'optimisation des politiques et programmes publics.

A cet égard, Il nous incombe de donner une nouvelle impulsion à la dynamique de décentralisation et de régionalisation, et de veiller à ce que la gestion déconcentrée, indissociable du choix de la décentralisation, devienne une règle de base dans tous les services du secteur public, et un instrument indispensable de la bonne gouvernance territoriale.

Cher peuple.

S'il est un domaine qui nécessite une confiance inébranlable, c'est bien celui du développement économique et humain, dont Nous avons fait, d'ailleurs, le socle de notre édifice démocratique.

Ainsi, grâce aux réformes économiques et aux grands projets structurants que Nous avons lancés, et eu égard aux règles de bonne gouvernance qui sont mises en œuvre, notre pays a pu s'adjuger la confiance de ses partenaires, en l'occurrence les bailleurs de fonds, les investisseurs et les opérateurs économiques. Nous nous réjouissons, à cet égard, de leur présence de plus en plus marquée au Maroc, et de leur contribution à ses grands chantiers, à la dynamique de l'investissement et à la création des opportunités d'emploi.

Cette dynamique de développement confortera assurément notre détermination à aller de l'avant dans l'œuvre d'édification d'une économie moderne, compétitive, intégrée dans l'économie mondiale et tirant parti des possibilités qu'offre la société du savoir pour accélérer le rythme de croissance et se faire une place sur les marchés mondiaux, notamment dans les nouveaux domaines à haute valeur ajoutée. C'est à cet objectif précisément que nous nous sommes attelés, en focalisant l'intérêt sur des secteurs pilotes comme le tourisme, l'industrie, l'agriculture et les services, et d'autres encore où nous jouissons d'avantages comparatifs, en procédant notamment à la mise à niveau de notre secteur de production et la restructuration de nos filières manufacturières traditionnelles et artisanales, qui, outre leur vocation de levier de développement, demeurent une importante source pour la création d'emplois.

Notre confiance dans notre économie nationale et nos potentialités, se manifeste également à travers les efforts que l'Etat déploie en vue du renforcement quantitatif et qualitatif des infrastructures du Royaume, aussi bien celles requises par la compétitivité à l'échelle régionale et internationale, comme les autoroutes, les grands ports et les stations balnéaires, que les infrastructures que nécessite le devoir de mise à niveau sociale et territoriale, comme l'habitat social, l'eau potable, l'électricité et les routes en milieu rural.

Profondément convaincu du rôle majeur que la recherche scientifique et technique joue au service du développement et de l'accès à la société du savoir et de la technologie, Nous avons procédé à l'installation de l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques, traduisant, par là, Notre confiance dans les compétences nationales prometteuses, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, ainsi que l'assurance que Nous avons de leur volonté sincère de contribuer activement à la construction de l'avenir de leur patrie.

Nous sommes conscient que le décollage économique et social ne saurait s'accomplir, tant que de larges catégories de citoyens marocains ne se seront pas libérées de l'emprise de la pauvreté, de l'exclusion et de la marginalisation, ainsi que de toute entrave qui les empêche de devenir

des acteurs sociaux comme les autres, de jouir des droits qui sont les leurs, et de s'acquitter des obligations qui leur incombent. C'est pourquoi Nous avons fait de la libération des énergies et des potentialités que recèle notre pays, de la cohésion et de la solidarité sociale, une base pour la réalisation du développement économique global.

A cet égard, Nous disons Notre fierté au regard des projets prometteurs qui ont vu le jour un an après le lancement de l'Initiative nationale pour le Développement humain. Nous nous réjouissons, au même titre, de l'adhésion enthousiaste des citoyens, des élus et des acteurs de la société civile aux programmes de cette Initiative, qui sont de nature à résorber les écarts sociaux et les disparités spatiales.

Dans chaque discours que Nous t'avons adressé, Nous avons insisté sur le caractère stratégique et urgent de la question de l'éducation et de la formation. Nous engageons, encore une fois, tous les acteurs sectoriels, les forces vives de la nation et l'ensemble des citoyens qui ont à cœur l'avenir de l'école marocaine, pour qu'ils se mobilisent davantage afin de faire aboutir le processus de réforme du système éducatif et d'aplanir les difficultés qui l'entravent. C'est dans cette perspective que Nous avons veillé à la mise en place du Conseil supérieur de l'Enseignement dont Nous voulons faire un espace de concertation et de dialogue, et une illustration concrète de la démarche à adopter pour aborder la question de l'éducation et de la formation qui interpelle tous les Marocains, sans exception. Il est grand temps, en effet, de trancher en donnant à ce dossier la forte impulsion dont il a besoin à ce stade, et comme l'exige le devoir qui nous incombe de mettre à niveau notre capital humain et de préparer un avenir meilleur pour nos enfants.

Cher peuple.

Les différents choix stratégiques nationaux sont fondamentalement en accord avec nos engagements internationaux, et en parfaite harmonie avec nos politiques intérieure et extérieure. C'est pourquoi le développement démocratique de notre pays ne fait qu'en renforcer le rayonnement régional et international.

A cet égard, Nous œuvrons sans cesse, de concert avec les pays africains frères, à mettre au point des programmes tangibles, fondés sur la solidarité et les échanges d'expériences, et propres à répondre aux besoins spécifiques des populations.

Ainsi, la première Conférence ministérielle euro-africaine sur la migration et le développement constitue un nouveau témoignage de l'esprit d'engagement qui nous anime à l'égard de notre environnement africain.

C'est également une réaffirmation solennelle de la nécessité de traiter les questions de l'émigration, dans le cadre d'une approche globale et dans un esprit de responsabilité partagée et de co-développement.

L'attachement sincère du Maroc aux droits de l'Homme, tels qu'ils sont universellement reconnus, ainsi que les acquis majeurs qu'il a engrangés en la matière, ont reçu une reconnaissance internationale, à travers l'élection de notre pays comme membre du nouveau Conseil des Nations Unies des Droits de l'Homme, et sa désignation, au nom du Continent africain, à la vice-présidence de ce Conseil.

Eu égard à la confiance et à la crédibilité dont il jouit à l'échelle régionale et internationale, le Maroc demeure un partenaire actif dans le processus de paix au Moyen-Orient, nonobstant les difficultés existantes. A cet égard, Nous exprimons Notre forte préoccupation face aux développements graves que connaissent les territoires palestiniens occupés. De même, Nous condamnons vigoureusement les agressions flagrantes perpétrées par la machine de guerre israélienne contre les civils palestiniens, leurs installations névralgiques et leurs institutions.

Face à ces défis et à ces agressions, il incombe à nos frères palestiniens de serrer davantage les rangs et de raffermir les liens d'entente et de concorde nationales.

Nous exhortons la communauté internationale, notamment le Quartet, parrain du processus de paix au Moyen-Orient, à tout faire pour mettre un terme à cette crise et favoriser le retour à la table des négociations. C'est là, en effet, l'unique voie pour instaurer une paix juste, globale et durable, une paix qui garantisse à l'ensemble des peuples de la région de vivre côte à côte, en sécurité et en bonne intelligence, et au peuple palestinien frère de recouvrer ses droits légitimes et de créer un Etat indépendant viable, avec Al-Qods Al-Charif comme capitale, et ce, conformément aux résolutions de la légalité internationale, à la " Feuille de Route " et à l'Initiative arabe de paix.

En Notre qualité de Président du Comité Al-Qods, Nous ne ménagerons aucun effort pour préserver l'identité historique séculaire de cette ville sainte, terre de coexistence pour les religions célestes. Nous nous y employons au sein des instances internationales, et en donnant une nouvelle impulsion à l'Agence de Bait Mal al-Qods. Nous exhortons, à cet égard, la communauté internationale à assumer ses responsabilités pleines et entières pour que cessent les violations des lieux saints et que soit respecté le statut juridique de la ville d'Al-Qods.

Nous réaffirmons la nécessité de poursuivre les efforts afin de trouver une solution globale au conflit israélo-arabe, et condamnons, en même temps, et avec la plus ferme vigueur, l'agression israélienne contre le Liban frère, et l'usage disproportionné de la force militaire par Israël à l'encontre de ce pays, ainsi que la destruction de ses infrastructures et de ses installations vitales. A cet égard, le Royaume du Maroc récuse le recours à la violence et à la contre violence, et fustige toutes les opérations dirigées contre les civils innocents, où qu'ils soient.

Face à ces développements dramatiques, qui Nous inquiètent de plus en plus, nous appelons l'Organisation onusienne à prendre des résolutions fermes, de nature à écarter les risques d'escalade, à enrayer l'extension du champ des opérations militaires dans la région et à mettre un terme aux atteintes au droit international et aux violations des chartes et conventions internationales.

Animé de la même volonté sincère, le Maroc soutient tous les efforts destinés à venir en aide à l'Irak frère dans l'épreuve qu'il traverse, de sorte qu'il puisse la surmonter et édifier ses institutions nationales, qui sont de nature à restaurer la sécurité et la stabilité dans le pays et à assurer le développement pour le peuple irakien, et ce, dans le respect total de son unité nationale et de son intégrité territoriale.

Par ailleurs, nous nous sommes employés, cette année, à consolider notre partenariat stratégique avec l'Union Européenne. A cet égard, nous nous réjouissons de la bonne et rigoureuse application du plan d'action, dans ses différents volets. Notre vœu est que cette dynamique conduise à l'émergence d'un partenariat fort, renouvelé et multiforme, à même de hisser nos relations avec l'Union Européenne au niveau de " Statut avancé ", tel que Nous l'avons proposé.

Toujours dans la même optique et avec une égale ardeur, Nous poursuivons nos efforts afin d'intensifier et diversifier nos partenariats constructifs avec le reste des pays européens, américains et asiatiques, dans le cadre d'une dynamique ouverte, complémentaire et cohérente.

Convaincu des valeurs de la paix, de la solidarité et des vertus du partenariat, Nous nous employons, avec toute la détermination requise et dans la plus grande transparence, à l'édification de l'Union du Maghreb Arabe, et ce, eu égard aux profonds liens de fraternité qui unissent nos peuples frères, à la communauté d'histoire, de civilisation et de destin, ainsi qu'à l'inéluctabilité de leur regroupement et de leur unité, dont l'impératif est dicté par la conjoncture internationale actuelle. A cet égard, nous resterons fidèles à l'esprit et à la lettre du Traité fondateur de Marrakech, qui vise à réaliser la complémentarité et l'intégration entre nos

pays, dans le respect des spécificités et des constantes nationales de chacun de nos cinq Etats, et dans la perspective d'une ouverture prometteuse de notre région sur son environnement régional et ses partenaires internationaux.

Cher peuple.

Pour que le Maroc gagne les enjeux présents et futurs, il est impératif que nous nous armions d'une confiance totale en nous-mêmes, et que nous soyons profondément convaincus que notre avenir est entre nos mains, nonobstant les difficultés et les contraintes. Aussi devons-nous, en tant que nation pétrie d'histoire, croire dur comme fer en la justesse de nos choix et nous enorgueillir des étapes que nous avons franchies sur la voie du développement et de la démocratie. Il appartient aussi à nos élites politiques et intellectuelles et aux acteurs associatifs et économiques de donner l'exemple de l'attachement sincère aux causes et aspirations de la nation, et de leur implication constante dans les chantiers voués au développement du pays. Le fait, pour les Marocains, de croire en leur pays, de se faire confiance mutuellement, d'avoir foi dans leur Etat et ses institutions, et d'être attachés aux vertus du labeur, de la persévérance et de la ténacité, constitue, à n'en point douter, le passage obligé pour libérer l'avenir et en ouvrir les larges perspectives. C'est là essentiellement que nous pourrions puiser la force et les ressorts nécessaires pour affronter les difficultés et les contraintes qui viendraient à entraver notre marche.

Puisses-tu, cher peuple, garder une foi inébranlable dans ton identité nationale unifiée et riche de ses multiples affluents, et dans ton avenir, tes potentialités et ton projet national. Garde résolument le cap et reste fermement attaché aux échéances que nous nous sommes assignées ensemble afin d'édifier un Maroc solidaire et prospère. La foi et la confiance que Nous avons dans la vitalité de la société marocaine, ses hommes, ses femmes et surtout sa jeunesse, se conjuguent avec la volonté qui Nous anime de veiller sur tes intérêts supérieurs, comme Nous t'en renouvelons le serment, au nom des liens indéfectibles qui Nous lient à toi, et qui scellent l'union entre le peuple et le Trône. Nous continuerons à te conduire, avec détermination, sur le chemin du progrès dans la dignité. Telle est la volonté inébranlable qui Nous habite, tel est l'engagement sans faille que Nous souscrivons. Notre nation le mérite. Dieu y veillera. " Mon Seigneur ! Accorde-moi la sagesse et place-moi au nombre des justes. Crée en moi une langue qui énonce la vérité pour les générations futures". Véridique est la Parole de Dieu.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh".

